

Énoncé de position

Études doctorales en sciences infirmières au Canada

Contexte

L'ACESI établit et promeut des normes d'excellence nationales tel qu'indiqué dans le [Cadre national de formation en sciences infirmières de l'ACESI](#) (2015) pour la formation en sciences infirmières.

- L'enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux (2016) de l'ACESI démontre un urgent besoin de poursuivre le développement de l'enseignement doctoral au Canada afin de préparer la prochaine génération de professeures en sciences infirmières de tous les domaines de pratique.
- Il faut davantage d'infirmières formées au doctorat pour continuer à générer des connaissances qui appuient une pratique et des soins de santé de qualité supérieure. À mesure que la cohorte de doctorantes grandira, ainsi en sera-t-il de notre capacité nationale de recherche avancée à combler les demandes croissantes du système de la santé.
- Depuis 1991, les universités canadiennes ont produit d'excellentes diplômées au doctorat en sciences infirmières de programmes caractérisés par la recherche intensive, la connaissance fondamentale de la discipline et l'expertise dans un domaine concret.
- Au Canada, le nombre d'infirmières ayant obtenu un doctorat ne suffit pas à pourvoir les postes vacants. Le personnel académique vieillissant contribue d'autant plus à la pénurie; parmi les professeurs en sciences infirmières au Canada, 60 % ont rapporté avoir plus de 55 ans. On prévoit d'ailleurs une augmentation du nombre de postes vacants (Vandyk et coll., 2017). Tant que le nombre de diplômées de programmes canadiens n'atteindra pas les exigences du corps professoral, il subsistera un manque dans la capacité de supervision de l'enseignement doctoral au pays. Étant donné le caractère limité des ressources à l'échelle nationale, il importe de mettre l'accent sur l'enseignement doctoral dans les cinq prochaines années pour poursuivre la croissance d'un corps professoral formé au doctorat à la grandeur du Canada.

La position de l'ACESI par rapport à la formation au doctorat

La dernière section du Cadre national de formation en sciences infirmières porte sur les programmes de doctorat en sciences infirmières, qui sont relativement nouveaux au Canada. Ces programmes de doctorat doivent s'appuyer sur les objectifs atteints au niveau de la maîtrise tout

en favorisant un apprentissage de niveau supérieur. La section du cadre portant sur le doctorat repose sur l'hypothèse voulant que les étudiantes aient déjà intégré les attentes fondamentales énoncées aux niveaux du baccalauréat et de la maîtrise. De plus, les attentes définies à ce niveau sont particulières aux programmes de doctorat en sciences infirmières plutôt qu'à un doctorat professionnel.

L'objectif au niveau du doctorat est de préparer les universitaires qui dirigeront la profession infirmière par de la recherche innovatrice et l'élaboration de systèmes, et par la formation de la prochaine génération d'infirmières.

Le cadre est organisé en six domaines. Les domaines représentent une sphère de résultats au niveau de grade et fournissent pour le cadre une structure organisationnelle heuristique. En réalité, ils n'existent pas en vase clos, mais ils sont à la fois entrelacés et interdépendants.

Les domaines et le principe directeur au niveau du doctorat sont indiqués ci-dessous :

Connaissances

Les programmes fournissent une compréhension approfondie des fondements philosophiques, théoriques et scientifiques de la discipline infirmière, ainsi que de son contexte sociopolitique et historique.

Recherche, méthodes, analyse critique et données probantes

Les programmes favorisent la capacité à mener indépendamment des recherches rigoureuses et originales en sciences infirmières qui créent de nouvelles connaissances susceptibles d'être diffusées ou mobilisées.

Pratique infirmière

Les programmes fournissent des expériences d'apprentissage pratique pour favoriser l'engagement dans la recherche et l'acquisition de connaissances dans le développement et la mobilisation de connaissances nouvelles qui permettent d'orienter et d'améliorer la discipline infirmière.

Communication et collaboration

Les programmes préparent les étudiantes à collaborer au sein d'équipes intra et interdisciplinaires, à la création de nouvelles connaissances, et à communiquer des connaissances complexes à divers auditoires.

Professionnalisme

Les programmes préparent les diplômées à devenir des chercheuses et des expertes en sciences infirmières dans un ou plusieurs domaines prioritaires qui font progresser la discipline et la profession infirmière de façon éthique et responsable et qui répondent aux besoins de la société.

Leadership :

Les programmes préparent les diplômées à devenir des chefs de file pour faire progresser la discipline infirmière.

Les programmes de doctorat préparent les étudiantes à faire preuve d'une compréhension critique des fondements philosophiques et empiriques de la discipline, d'un champ de connaissances liées à la méthodologie et aux méthodes de recherche, en plus d'un savoir avancé et approfondi dans un domaine substantif. Les diplômées doivent également être en mesure d'établir des liens entre les savoirs intra et interdisciplinaires, et de comprendre les aspects sociopolitiques et organisationnels relatifs à l'enseignement, à la pratique et à la recherche en sciences infirmières.

Les diplômées sont ainsi aptes à mener des recherches rigoureuses, indépendantes et originales qui font progresser leur discipline et la profession d'infirmière. Elles ont tant la capacité d'innover que d'appliquer des approches existantes fiables à la création de connaissances, et elles peuvent fournir une évaluation constructive de l'avancement des connaissances de leurs pairs.

Les programmes de doctorat fournissent aux étudiantes des occasions concrètes de développer des compétences et des habiletés de recherche fiables, notamment en effectuant des revues systématiques des recherches actuelles et en élaborant des projets de recherche convaincants.

Les diplômées démontrent une capacité de s'impliquer dans une communauté de chercheurs, à bâtir des équipes de recherche et à créer des partenariats avec d'autres institutions et régions. Aptes à formuler des avis critiques à propos des connaissances en sciences infirmières, elles peuvent aussi débattre et transmettre clairement les résultats de leurs recherches à une variété d'auditoires.

Le programme prépare les futures diplômées à démontrer une certaine productivité scientifique sur une base régulière, à mener leurs recherches de façon éthique, ainsi qu'à guider et à soutenir leurs pairs sur la voie de la croissance professionnelle. Ceci comprend également la capacité d'enseigner aux étudiantes de tous les niveaux de formation infirmière. Les diplômées affichent progressivement des qualités de leaders de la profession en exerçant l'avancement des connaissances, en élaborant des politiques et en étant un vecteur de changement à l'échelle du système et des organisations.

Normes de qualité pour les études doctorales en sciences infirmières au Canada

Dans tous les champs d'études, la qualité des études doctorales se fonde sur une masse critique de chercheurs actifs et d'une infrastructure appropriée pour soutenir la recherche et l'enseignement. La diversité des programmes est importante pour cerner toutes approches canadiennes à l'enseignement et à la recherche, et pour répondre aux besoins et aux aspirations professionnelles des étudiantes. Toutefois, des normes de qualité doivent sous-tendre cette diversité. Voici quelques-uns des critères qui caractérisent l'excellence dans les programmes de doctorat en sciences infirmières :

- Des établissements d'enseignement en sciences infirmières situés sur des campus universitaires dotés d'une infrastructure de programmes d'études supérieures bien établie et d'un accès de grande qualité aux interactions interdisciplinaires;
- Une masse critique de chercheurs membres du corps professoral capables de faire du mentorat, d'appuyer la formation en recherche et la socialisation nécessaires pour

s'investir dans tout un éventail de rôles menant au succès dans le contexte canadien compétitif de recherche en santé;

- La capacité d'offrir aux étudiant(e)s différentes perspectives intellectuelles (c.-à-d., des stratégies d'analyse et de leadership permettant d'aborder les enjeux sociaux, éthiques, culturels, économiques et politiques relatifs aux sciences infirmières, aux soins de santé et à la recherche);
- Des expériences d'apprentissage associées au moins aux cinq composants de base suivants : 1) formation en matière de recherche; 2) connaissances de base de la discipline en ce qui concerne l'histoire, le contexte de la pratique et les fondements théoriques et philosophiques des sciences infirmières; 3) connaissance de l'état actuel de la science et de l'avancement des connaissances dans un domaine important de la discipline; 4) opportunités d'apprentissage et de recherche interdisciplinaires et collaboratives; 5) développement de compétences en enseignement et en mentorat.
- Un amalgame d'une quantité modeste de travaux universitaires et la rédaction d'une thèse. On s'attend à ce que les programmes de doctorat soient un reflet de la diversification des cultures de l'établissement assorti d'une gamme étendue de travail scolaire et de recherche conformes à la philosophie et à la mission de l'établissement et du programme de sciences infirmières. Par exemple, une université où il se fait beaucoup de recherche pourrait accorder beaucoup d'importance à la formation sur la recherche didactique, alors que d'autres porteraient leur attention sur l'engagement communautaire et les partenariats de pratiques;
- Les occasions d'engagement actif par les étudiant(e)s dans un environnement d'apprentissage érudit et la reconnaissance de la contribution des étudiant(e)s au doctorat à la création de nouvelles connaissances;
- Les ententes de supervision et des processus d'examen devraient être fondés sur un cadre de responsabilisation articulé, une responsabilité partagée et une gouvernance transparente;
- La preuve de critères rigoureux d'évaluation externe sur l'efficacité et la productivité de la recherche, l'infrastructure et les ressources et finalement les résultats.

Parmi les principaux attributs des diplômées des programmes canadiens, citons la capacité :

- d'effectuer de la recherche qui est à la fois rigoureuse et originale pour aborder les questions qui préoccupent la discipline;
- d'obtenir un financement de recherche concurrentiel;
- de concevoir et mettre en œuvre un programme de recherche qui favorise la discipline et fait avancer la pratique;
- de communiquer efficacement au moyen de publications évaluées par les pairs, des présentations lors de conférences d'érudits et au cours d'interactions professionnelles et scientifiques;
- de mentorer et d'enseigner, tout particulièrement aux étudiantes de tous les niveaux de la formation infirmière;
- de s'engager efficacement avec la communauté de pratique pour l'application et l'échange des connaissances et la diffusion des résultats.

L'ACESI s'attend à ce que les mécanismes établis d'assurance de la qualité et d'amélioration des universités fassent référence à ces critères dans leur choix de programmes.

Doctorats professionnels ou de pratique

L'ACESI reconnaît que la future considération de programmes doctoraux fondés sur la profession ou la pratique dans un contexte canadien nécessitera une consultation réfléchie et stratégique auprès des groupes de décisionnaires pertinents, comprenant aussi bien les gouvernements que les employeurs.

Prochaines étapes

La priorité essentielle dans le domaine des études doctorales au Canada est d'augmenter le nombre de diplômés des programmes de doctorat afin de :

- fournir une base académique qui permettra l'expansion de l'éducation des sciences infirmières partout au pays de façon à satisfaire les besoins nationaux en termes de ressources en santé humaine;
- renflouer le corps professoral pour remplacer les gens qui partent à la retraite;
- renforcer la capacité de recherche qui dessert les différents besoins des collectivités et des domaines de pratique;
- faire progresser les connaissances au sein de la discipline grâce à une formation de première qualité en matière de recherche, des connaissances disciplinaires et interdisciplinaires, de même qu'une expertise approfondie du contenu;
- renforcer la discipline pour améliorer la pratique des soins infirmiers, la prestation de soins de santé et la santé de la population canadienne;
- agir en tant que cadre supérieur au sein du système de santé dans les domaines de la recherche, du transfert des connaissances et de l'administration;
- s'assurer que des infirmières praticiennes dotées d'un doctorat enseignent au sein des programmes pour les infirmières praticiennes.

Références

- Acorn, S., Lamarche, K. et Edwards, M. (2009). Practice doctorates in nursing: Developing nursing leaders. *Nursing Leadership*, 22, pages 85 – 91.
- Austin, A. et McDaniels, M. (2006). Using Doctoral Education to Prepare Faculty to Work within Boyer’s Four Domains of Scholarship. *New Directions for Institutional Research*, 129, pages 51-65.
- Brar, K., Boschma, G. et McCuaig, F. (2010). The development of nurse practitioner preparation beyond the master’s level: What is the debate about? *International Journal of Nursing Education Scholarship*, 7(1), article 9.
- Association canadienne pour les études supérieures (2008). *Les principes directeurs de l’encadrement des étudiants des cycles supérieurs*. Ottawa, ON: Association canadienne pour les études supérieures.
- Association canadienne des écoles de sciences infirmières (2010). *Environmental Scan on Doctoral Programs Summary Report*. Ottawa, ON: Association canadienne des écoles de sciences infirmières.
- Association canadienne des écoles de sciences infirmières (2015). *Cadre national de l’ACESI sur la formation infirmière - rapport*. Ottawa, ON : Association canadienne des écoles de sciences infirmières.
- Association canadienne des écoles de sciences infirmières (2016). *Statistiques sur la formation d’infirmières et d’infirmiers au Canada, 2014-2015*. Ottawa, ON: Association canadienne des écoles de sciences infirmières.
- Institut canadien d’information sur la santé (2016). *Personnel infirmier règlementé 2015*. Ottawa, ON: Registered Nurses Education in Canada Statistics.
- Kirkman, S., Thompson, D.R., Watson, R. et Stewart, S. (2006). Are all doctorates equal or are some “more equal than others”? An examination of which ones should be offered by schools of nursing. *Nurse Education in Practice*, 7, pages 61 – 66.
- Nelson, S. (2008). Commentary: Yet another fork in the road? Nursing doctoral education in Canada. *Nursing Leadership*, 21(4), pages 52-55.
- Robb, W. J. W., PhD, DNSc, ND (2005). The ABCs of nursing doctoral degrees. *Dimensions of Critical Care Nursing*, 24(2), pages 89 – 96.
- Thorne, S. (2014). What constitutes core disciplinary knowledge? *Nursing Inquiry*, 21(1), pages 1-2.

Walker, G. E. (2008). *The formation of scholars: Rethinking doctoral education for the 21st Century*. Carnegie Foundation, San Francisco: Jossey Bass.

Webber, P.B. (2008). The doctor of nursing practice degree and research: Are we making an epistemological mistake? *Journal of Nursing Education*, 47, pages 466 – 472.

Wood, M. J, Giovanetti, P. et Ross-Kerr, J. C. (2004). The Canadian PhD in nursing: A discussion paper. Ottawa: Association canadienne des écoles de sciences infirmières.

Approuvé - novembre 2004

Révisé - juin 2006, février 2011, mai 2017, novembre 2017

L'ACESI autorise la reproduction de ce document – veuillez l'indiquer comme source.

Association canadienne des écoles de sciences infirmières, 1145 chemin Hunt Club, Suite 450, Ottawa (Ont.), K1V 0Y3
Tél. : (613) 235-3150 Téléc. : (613) 235-4476 Site Web : www.casn.ca/fr/ Courriel :